

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL SYNDICAL DU 5 NOVEMBRE 2001

Etaient présents:

Cabinet MOREL-BERTHET : MM Morel et Rizzo

Conseil Syndical : Mmes Convain, de la Roche

MM Carré, Grimaud, Maurel, Maurice, Meunier, Noël, Salauze, Van Wassenhove

Délégués d'immeuble : Mmes Gautron, Pouchard, M. Dupeuble

1- Assemblée Générale

La date du **10 janvier 2002** est maintenue, par contre le problème de salle n'est pas encore réglé.

A l'ordre du jour:

- Ravalement
- Chauffage: désembouage et équilibrage.
- Inspection télévisée des eaux usées.
- Budget 2002.
- Procédure de saisie de 1 ou 2 appartements.

2 - Compte rendu de la Commission Ravalement.

LOT 1: Gros oeuvre; maçonnerie; peinture: peu d'écart dans les devis.

LOT 3 et 4: Métallerie; étanchéité: nous attendons d'autres devis.

LOT 2: Traitement ou remplacement de certaines pierres.

Le devis d'une entreprise très réputée dans ce domaine est trois fois plus élevé que les autres. Notre architecte a demandé une analyse de la pierre par un laboratoire (résultat sous peu), pour choisir le mode de traitement le mieux adapté.

Une réunion d'information au cours de laquelle sera présentée une synthèse argumentée de deux entreprises retenues est **prévue le 13/12**. Les modalités de la réunion seront communiquées par voie d'affichage et sur **OdM TV**.

3 - Autres points.

- Assurance.

Un cabinet de courtage spécialisé en grandes résidences (assureurs de nombreux membres de l'USGC) nous a fait une offre sensiblement du même montant que notre contrat actuel mais avec **de meilleures garanties**. Le contrat actuel a fait l'objet d'une résiliation conditionnelle en attendant une contre proposition.

- Rentrée des charges.

Elle se fait lentement. Difficile à estimer avec précisions en ce moment en raison des nombreux appels de charges pour travaux de bâtiments (interphone et réfection) en cours.

Trois dossiers sont **en précontentieux** et **deux saisies** seront à l'ordre du jour de la prochaine A.G.

- Robinets de colonnes du chauffage.

Il est actuellement de plus en plus difficile, voire impossible d'intervenir sur les colonnes de chauffage (totalement indépendante de l'eau chaude), en raison de l'ancienneté des robinets presque tous détériorés. Le remplacement est prévu lors des travaux de désembouage. Une réactualisation des devis, établis il y a plus de deux ans, est en cours.

- Economie d'eau.

Une offre sera demandée auprès d'une société spécialisée se rémunérant sur les économies réalisées. Dans un premier temps, c'est au **civisme** de chacun qu'il est fait appel; - réparer ou **faire réparer systématiquement les fuites**, chaque fois que cela est possible remplacer les mécanismes de chasses d'eau par des systèmes à deux capacités.

- Réfection de la décharge.

Début des travaux le 6 novembre. Elle est inutilisable pendant la période de réfection. Sa réouverture sera indiquée sur **OdM TV**

- Barrières.

Chaque copropriétaire recevra une notice explicative à laquelle est joint un coupon réponse pour réservation des télécommandes (barrière ouest).

- Ordures ménagères.

Pour diverses raisons: circulation, hygiène, esthétique; la construction d'un ou deux locaux aux extrémités de la Résidence dans lesquels seraient transportés les sacs poubelles les jours de ramassage est envisagée.

- Changement des fenêtres.

Les personnes intéressées doivent se manifester; coût en fonction du nombre de demandes. Un affichage explicatif et une note aux copropriétaires bailleurs est prévue.

- Fêtes des jeunes (PIJ) du 24 novembre.

Un email adressé à la Mairie (le 22/10) demandant des informations sur les mesures prises pour éviter les désordres dans notre résidence est à ce jour sans réponse.

Nous **avons reçu le 10/11** une réponse du PIJ, elle est affichée avec le présent CR.

- Réunion des nouveaux résidents.

Prévue le **23 novembre à 20 heures30**. Des invitations ont été déposées dans les boîtes aux lettres des nouveaux. Les anciens résidents y sont bien entendus conviés. Les délégués de bâtiment sont invités à inviter personnellement les nouveaux (sans oublier les chambres de service)

Nous remercions les délégués de bâtiments et copropriétaires qui se sont joints à nos débats.

PROCHAINE REUNION

Lundi 10 décembre à 20 h

Salle du Conseil, Centre Commercial 1^{er} étage (à coté du Vétérinaire).

L'Ordre du jour détaillé est affiché chez le gardien une semaine avant la réunion.

Nos réunions sont publiques, uniquement pour les copropriétaires

Pour joindre le Conseil : tél. 01 34 62 16 94, fax. 01 34 62 04 32

e-mail : odmtv@work-in.net

Abonnez-vous (gratuitement) à notre liste de diffusion internet vous serez informez de la vie de la Résidence

sur simple demande (email avec votre nom et le n°de votre bâtiment) à l'adresse ci-dessus, vous recevrez chaque mois le compte-rendu sur votre e-mail personnel

Ce compte rendu est diffusé sur la télévision interne OdM TV (canal 68),

Les informations de la Résidence, de la Commune, des Associations, les annonces, les renseignements utiles, sont mises à jour régulièrement

Réponse du Maire, concernant la soirée du 23/11 Salle du Vaucheron.

Le 9 novembre 2001

Monsieur,

Nous avons étudié avec attention la demande du Conseil Syndical de l'Orée de Marly concernant des mesures

pouvant être appliquées pour assurer la sécurité de la résidence et de ses habitants, lors de la soirée du 24 novembre. Comme vous le savez, un service d'ordre constitué de maîtres-chiens sera présent à la salle le Vaucheron pendant toute la durée de la soirée. Celui-ci interviendra à l'Orée de Marly si le moindre problème est signalé. Je vous communique à cet effet deux numéros de téléphone : **01.30.56.61.04** ou **06.83.89.08.68**. Ils sont destinés aux résidents de l'Orée de Marly qui observeraient la moindre nuisance lors de cette soirée. Un simple appel permettra une intervention rapide des maîtres-chiens.

De plus, si des éléments indésirables sont exclus de la salle le Vaucheron, le service d'ordre les invitera à quitter Noisy-le-Roi et à surtout ne pas se réfugier dans un autre lieu. Dans l'espoir bien sûr qu'il n'y ait pas besoin d'appliquer de telles mesures et que cette soirée se passe uniquement dans la joie et la bonne humeur, nous restons à votre disposition pour tous renseignements complémentaires que vous jugerez nécessaires.

Soucieux de répondre au mieux aux attentes du Conseil Syndical de L'orée de Marly, vous voudrez bien, s'il vous plaît, nous communiquer l'avis de celui-ci sur les dispositions exposées. Nous transmettons une copie de la présente à Mr le Commandant de la brigade de Gendarmerie de Noisy-le-Roi.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments dévoués;

Le Maire, Michel COLIN